



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



AGRICULTURE ET PECHE

ROYAUME-UNI, IRLANDE ET PAYS-BAS

UNE PUBLIATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°21 – 27 juin 2023

SOMMAIRE

Zoom : Exportations agroalimentaires et certification sanitaire vers la Grande-Bretagne

ROYAUME-UNI

- L'inflation globale ralentit mais l'augmentation des prix alimentaires demeure élevée.
- Le Brexit serait responsable d'un tiers de l'inflation des prix alimentaires au Royaume-Uni depuis 2019, selon une étude de la *London School of Economics*.
- Cadre de Windsor : le gouvernement britannique apporte des précisions sur les formalités relatives aux denrées alimentaires envoyées depuis la Grande-Bretagne vers l'Irlande du Nord (étiquetage et procédure simplifiée)
- Lancement d'une consultation en vue de modifier la réglementation sur le vin héritée de l'UE.
- Le secteur de la pêche et de la mer a été ajouté à la liste des métiers en tension.
- La *Food and Drink Federation* publie son rapport trimestriel sur l'état du commerce agroalimentaire britannique.
- Le gouvernement écossais lance un plan pour en finir avec l'insécurité alimentaire

IRLANDE

- Les objectifs de réduction des émissions de l'Irlande pourraient ne pas être atteints en 2030 selon l'agence de protection de l'environnement.
- Adoption prochaine de la loi sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire et désignation d'un régulateur agro-alimentaire.
- Déposée au parlement fin 2022, cette loi est très attendue, dans un contexte où l'inflation alimentaire reste élevée en Irlande. Le projet de loi, actuellement en cours d'examen au sénat après son passage à l'assemblée (Dáil) établit une nouvelle autorité statutaire, le régulateur agroalimentaire, qui a pour mission d'apporter plus de transparence dans la chaîne grâce notamment à des amendes pouvant atteindre 10 millions d'euros en cas d'infraction aux pratiques commerciales déloyales.
- Perspectives financières difficiles pour le secteur agricole en 2023 après une année 2022 très contrastée selon les secteurs.

- Le secteur horticole, qui fait face à des coûts de production très importants et alerte sur les conditions climatiques qui pourraient engendrer des pénuries dans les mois à venir, demande des aides financières ainsi qu'une hausse des prix dans les supermarchés.
- L'Irlande a adopté sa loi pour un étiquetage sanitaire de l'alcool.
- Lancement d'une nouvelle stratégie pour l'agriculture biologique.
- Pénurie de vétérinaires : le gouvernement va ouvrir une deuxième école.

PAYS-BAS

- Échec des négociations de l'accord agricole
- Politique de l'azote – la ministre Van der Waal lance le dispositif visant à l'arrêt des émissions d'environ 3 000 exploitations les plus émettrices d'azote via notamment un site Internet permettant aux agriculteurs de déterminer s'ils sont éligibles.
- Le ministre de l'agriculture annonce un renforcement des contrôles par la NVWA sur les abattoirs et conditions de transport
- Le ministre Adema répond aux organisations de pêcheurs suite à leur envoi en mars d'une lettre au Roi alertant sur la situation du secteur.
- L'OCDE appelle à résoudre la crise de l'azote et à élaborer une politique agricole durable et prévisible

Zoom : Exportations agroalimentaires et certification sanitaire vers la Grande-Bretagne

Target Operating Model (TOM) : Mise à jour du site internet du ministère de l'agriculture français

Les pages Brexit du site internet du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire ont été mises à jour. Des informations en français sur le projet de *Target Operating Model*, qui détaille les futures formalités sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour l'exportation de produits animaux et végétaux, sont désormais disponibles.

Page générale Brexit :


[Les enjeux du Brexit pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de la forêt | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

Page spécifique aux formalités SPS :

[Le Brexit et les contrôles sanitaires et phytosanitaires | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

TOM : Publication de la liste des codes douaniers avec leur catégorie de risque associée

Le DEFRA a publié le détail de tous les codes douaniers des produits animaux à risque élevé et modéré, qui devront donc faire l'objet d'une certification avant d'être exporté en Grande-Bretagne. La liste est disponible [ici](#).



ROYAUME-UNI

L'inflation globale ralentit mais l'augmentation des prix alimentaires demeure élevée.

L'inflation est restée à un niveau plus élevé que prévu de 8,7 % en mai, selon l'ONS, le quatrième mois consécutif où les prix ont dépassé les prévisions (de 8,4% pour le mois de mai). L'inflation des prix des denrées alimentaires au Royaume-Uni pourrait avoir dépassé son point culminant, le cabinet d'études Kantar a indiqué que la hausse des prix dans la grande distribution avait ralenti à 16,5 % au cours des quatre semaines précédant le 11 juin, contre 17,2 % le mois précédent et le chiffre le plus bas de l'année. L'ONS indique quant à elle que les prix alimentaires dans leur globalité ont augmenté de 18,4 % en mai contre 19,1 % en avril. L'huile d'olive, les œufs, les sauces et les épices ont enregistré les plus fortes hausses de prix annuelles.

Le Brexit serait responsable d'un tiers de l'inflation des prix alimentaires au Royaume-Uni depuis 2019, selon une étude de la *London School of Economics*.

Le Brexit serait responsable de 8 points de pourcentage des 25% d'inflation qu'a connu le Royaume-Uni depuis 2019 selon [une étude de la LSE](#). Les chercheurs expliquent ce résultat par l'augmentation des formalités aux frontières : selon eux, le rythme d'évolution du prix des biens soumis aux plus nombreuses formalités a progressé nettement plus rapidement que ceux

qui sont soumis à moins de formalités. Les auteurs citent comme exemple les prix du fromage importé de l'Union européenne ou encore de la viande qui ont progressé de plus de 10 points de pourcentage par rapport à des substituts non affectés par le Brexit. Ce coût supplémentaire attribué au Brexit représenterait £250 par ménage depuis le mois de Décembre 2019, soit un total de 7 Mds de livres.

Cadre de Windsor : le gouvernement britannique apporte des précisions sur les formalités relatives aux denrées alimentaires envoyées depuis la Grande-Bretagne vers l'Irlande du Nord (étiquetage et procédure simplifiée)

Les entreprises qui envoient des denrées alimentaires pré-emballées, destinées au consommateur final Nord-Irlandais pourront bénéficier des facilités prévues par le cadre de Windsor. En vertu de ce dispositif, **les marchandises circuleront sur la base d'un certificat général unique simplifié** qui n'aura pas besoin d'être signé par un vétérinaire. Les entreprises qui souhaitent bénéficier de ces facilités et ainsi voir leurs produits orientés en « file verte » (contrôle *a minima*) devront s'enregistrer au préalable.

Pour bénéficier de ces facilités, un [étiquetage spécifique](#) devra être apposé. Cette mise en œuvre débutera de manière progressive entre le 1^{er} octobre 2023 et le 1^{er} juillet 2025. Ainsi, les denrées préemballées destinées au consommateur final devront porter la mention « *Not for EU* », afin de s'assurer que les marchandises ne sont pas transférées ultérieurement vers l'UE. Ces nouvelles normes

s'appliqueront à 3 différents niveaux : certains produits alimentaires devront être étiquetés individuellement, d'autres, par lot et enfin, pour certains produits (vrac notamment) à l'aide d'affichettes dans les rayons des supermarchés nord-irlandais. Le gouvernement a publié une liste d'exceptions pour les produits non concernés par l'étiquetage individuel. Le gouvernement britannique entend également mener dans un second temps une consultation sur l'étiquetage des denrées en Grande-Bretagne. **Cela pourrait conduire à introduire l'obligation d'étiquetage « not for the EU » pour tous les produits fabriqués en Grande-Bretagne. Cette obligation pourrait également s'appliquer aux produits importés en Grande-Bretagne.**

Pour plus de précisions, voir le [site](#) du gouvernement britannique.

Lancement d'une consultation en vue de modifier la réglementation sur le vin héritée de l'UE.

Le 24 mai dernier, le DEFRA a publié une [consultation](#) sur la réglementation relative aux vins. Elle est ouverte jusqu'au 21 juillet. A l'issue de cette consultation, des changements pourraient être apportés sur les points suivants :

- l'étiquetage des importateurs ;
- les variétés de raisins hybrides ;
- la levée de l'interdiction de la « piquette » (boisson fermentée à faible teneur en alcool) ;
- les modalités de mélange de vins ;
- les emballages en aluminium et les bouchons « champignons » ;
- les accords de certification des vins ;
- la forme des bouteilles ;
- les méthodes d'analyse et contrôles de l'enrichissement ;

- le vin de glace ;
- les procédés œnologiques agréés (vinification) et les méthodes de reconnaissance et d'enregistrement de ceux-ci ;
- la transformation des produits du secteur vitivinicole en Grande-Bretagne.

Le secteur de la pêche et de la mer a été ajouté à la liste des métiers en tension.

Devant les difficultés du secteur à embaucher, le gouvernement a [annoncé](#) avoir inscrit le secteur dans sa *Shortage Occupation List* à la suite des recommandations du *Migrations Advisory Committee*. L'objectif est de permettre aux acteurs du secteur de la pêche de continuer à accéder aux travailleurs qualifiés dont il a besoin. Concrètement, l'inclusion du secteur à cette liste permet aux futurs travailleurs d'obtenir un visa de travail plus long et moins cher (£479 pour un visa de 3 ans contre £625 auparavant). Ce changement permet aussi d'embaucher en dessous du salaire minimum (£20,960 contre £26,200).

La Food and Drink Federation publie son rapport trimestriel sur l'état du commerce agroalimentaire britannique.

Selon la [Food and Drink Federation](#), les exportations agroalimentaires totales du Royaume-Uni ont augmenté de 10 % en valeur, atteignant le chiffre de 5,9 milliards de £ au cours du premier trimestre 2023 par rapport à l'année précédente. La FDF précise que si la hausse des prix a fait augmenter la valeur totale des

exportations et des importations britanniques, ces flux diminuent en volume par rapport au premier trimestre de l'année 2022. L'organisation se félicite de l'importante progression des exportations en direction du Japon (+58% en valeur par rapport au 1^{er} trimestre 2023) qui proviendrait selon elle de la signature de l'accord de libre-échange avec le pays en 2021. Enfin, l'industrie agroalimentaire britannique espère tirer des avantages des nouveaux accords de libre-échange conclus avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande entrés en vigueur le 31 mai. Ces accords interviennent alors que les flux avec ces deux pays ont chuté d'au moins 10% par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Le gouvernement écossais lance un plan pour en finir avec l'insécurité alimentaire

Ce [plan](#) fait de l'Écosse la première nation du Royaume-Uni à s'engager de manière formelle à mettre fin au besoin de recourir aux banques alimentaires. Les autorités écossaises ont choisi de recourir à des transferts monétaires directs, ciblés sur les populations dans le besoin. La principale mesure de ce plan consiste en la création d'un nouveau programme intitulé « *Cash First Program* » doté de 1,8 million£ qui vise à réduire la demande de colis alimentaires d'urgence en améliorant l'accès rapide à des liquidités en cas de crise.

IRLANDE

Les objectifs de réduction des émissions de l'Irlande pourraient ne pas être atteints en 2030 selon l'agence de protection de l'environnement.

Selon un récent rapport de l'agence en charge de la protection de l'environnement (EPA), presque tous les secteurs sont en passe de dépasser leurs plafonds d'émissions sectorielles nationales prévus pour 2025 et 2030, notamment l'agriculture, le transport d'électricité et l'industrie. Dans son rapport intitulé "[Greenhouse Gas Emissions \(GHG\) Projections 2022-2040](#)", l'EPA indique que les deux premiers budgets carbone (2021-2030) ne seront pas respectés "par une marge significative". Selon l'EPA, les émissions totales du secteur agricole ne baisseraient que de 4 à 20% sur la période 2021 – 2030 (pour mémoire, l'objectif fixé à l'agriculture était une baisse de 25%).

Adoption prochaine de la loi sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire et désignation d'un régulateur agro-alimentaire.

Déposée au parlement fin 2022, cette loi est très attendue, dans un contexte où l'inflation alimentaire reste élevée en Irlande. Le projet de loi, actuellement en cours d'examen au sénat après son passage à l'assemblée (Dáil) établit une nouvelle autorité statutaire, le régulateur agroalimentaire, qui a pour mission d'apporter plus de transparence dans la chaîne grâce notamment à des amendes pouvant atteindre 10

millions d'euros en cas d'infraction aux pratiques commerciales déloyales.

Concernant les prix alimentaires, l'inflation ralentit un peu au mois de mai, les supermarchés, accusés un temps, à tort selon un rapport de la Commission irlandaise de la concurrence et de la protection des consommateurs, d'avoir fait gonfler les prix, se sont engagés à faire des efforts, tant sur les prix pour les consommateurs que sur la rémunération des agriculteurs.

Perspectives financières difficiles pour le secteur agricole en 2023 après une année 2022 très contrastée selon les secteurs.

Le Teagasc (équivalent INRAE) a publié son [enquête nationale annuelle](#) sur les exploitations agricoles pour l'année. Cette enquête indique que le revenu agricole familial moyen des producteurs laitiers irlandais s'élevait à 150 884 euros l'année dernière, en hausse de plus de 50% par rapport à 2021 (grâce à la hausse des prix du lait). Les exploitations de grandes cultures ont vu leur revenu moyen augmenté de 32 % pour atteindre 76 654 €. En revanche, le revenu moyen a baissé de 13 % dans les exploitations d'élevage bovin, à 9 408 €, et de 21 % dans les exploitations d'élevage ovin, à 16 454 €.

Pour le président de l'IFA, les perspectives pour les revenus agricoles cette année sont "très difficiles". Tous les secteurs sont maintenant en difficulté en raison de la stagnation ou baisse des prix de vente associé à une hausse des coûts de production, avec une situation particulièrement critique pour les secteurs de la viande bovine et ovine. Par ailleurs, pour l'IFA, les bons résultats des secteurs laitiers et des grandes cultures en 2022 ne doivent pas faire oublier que l'année 2023 sera sans doute beaucoup plus difficile,

avec des baisses massives des prix à la production au cours des derniers mois.

Le secteur horticole, qui fait face à des coûts de production très importants et alerte sur les conditions climatiques qui pourraient engendrer des pénuries dans les mois à venir, demande des aides financières ainsi qu'une hausse des prix dans les supermarchés.

L'*Irish Farmers' Association* (IFA) appelle à une remise en place immédiate des paiements exceptionnels pour le secteur horticole, afin de faire face à la hausse des coûts de production qui touche le secteur depuis 18 mois. L'an dernier, le secteur avait obtenu une exonération de la taxe carbone sur le gaz naturel. L'IFA demande dans le même temps aux supermarchés d'augmenter les prix de vente, sans quoi, des pénuries seront constatées dans les étalages.

L'IFA demande également plus de permis de travail saisonnier pour faire face au manque de main d'œuvre.

Par ailleurs, les conditions climatiques sont difficiles pour le secteur des fruits et légumes. Plusieurs semaines de sécheresse ont suivi des mois à très fortes précipitations. Par conséquent, les rendements pourraient être faibles cette année et des pénuries pourraient advenir dans les mois à venir, notamment pour les choux, carottes, navets et brocolis.

L'Irlande a adopté sa loi pour un étiquetage sanitaire de l'alcool.

L'Irlande va devenir le premier pays au monde à exiger que les boissons alcoolisées affichent des

avertissements sanitaires relatifs aux calories, aux risques de cancer et de maladie hépatique et les dangers de la consommation d'alcool durant la grossesse. Le [règlement](#) a été promulgué le 22 mai par le ministre de la santé et elle entrera en application dans 3 ans, le 22 mai 2026.

L'Irlande a pris cette décision alors même que le texte, qui avait franchi l'obstacle de la Commission malgré la forte opposition de 13 Etats-membres, est toujours en examen à l'OMC.

Lancement d'une nouvelle stratégie pour l'agriculture biologique.

La secrétaire d'Etat Pippa Hackett a [annoncé](#) le 31 mai dernier le lancement d'une nouvelle stratégie pour le secteur de l'alimentation et des boissons biologiques. La nouvelle stratégie établira un plan pour le secteur jusqu'en 2030

Pénurie de vétérinaires : le gouvernement va ouvrir une deuxième école.

Pour faire face au manque de vétérinaires dans le pays, le gouvernement irlandais va ouvrir une deuxième école vétérinaire, à Limerick dans le centre du pays. Actuellement, le pays ne compte qu'une école à Dublin et de nombreux Irlandais partent se former dans l'Union européenne (Pologne, Hongrie, Slovaquie...).

PAYS-BAS

Échec des négociations de l'accord agricole

Les négociations autour d'un nouvel accord agricole ont échoué le 21 juin dernier suite au retrait de la LTO, syndicat agricole majoritaire. Cet accord était censé apporter des perspectives au secteur en parallèle des efforts demandés sur l'azote.

Dans un courrier au Parlement daté du 21 juin, le ministre de l'agriculture M. Piet Adema indique que, suite à ce positionnement de la LTO, « le processus visant à conclure un accord sur l'agriculture prend fin ». Le ministre évoque « une occasion ratée » tout en saluant l'esprit des négociations et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes concernées.

Politique de l'azote – la ministre Van der Waal lance le dispositif visant à l'arrêt des émissions d'environ 3 000 exploitations les plus émettrices d'azote via notamment un site Internet permettant aux agriculteurs de déterminer s'ils sont éligibles.

Le gouvernement néerlandais a mis en ligne en date du 12 juin 2023 le site Internet [AERIUS Check](#) permettant aux agriculteurs de déterminer s'ils entrent ou non dans les critères d'éligibilité au programme gouvernemental dédié aux « grands émetteurs ». Ce programme, ouvert jusqu'en avril 2024, est réservé aux quelques 3 000 exploitations agricoles qui émettent 2 500 mol ou plus de composés azotés, dans un rayon de 25 kilomètres d'une zone

Natura 2000 hébergeant un écosystème vulnérable. Il prévoit la désignation par l'État d'un chargé d'affaire qui accompagnera l'exploitant dans la recherche de solutions techniques visant à réduire de 85 % des émissions de composés azotés; alternativement, il peut choisir de faire racheter son exploitation.

La presse spécialisée relève que sur les 3 000 exploitations visées, plus de 1 000 sont des fermes laitières, 630 des élevages de veaux, plus de 500 des élevages de porc et à peu près autant d'élevages de volailles. Hors agriculture, seules 24 entreprises industrielles rentrent dans la liste. Un programme complémentaire, non encore mis en œuvre, offrira à environ 10 000 exploitations d'élevage (bovin, porcin ou volaille) non éligibles au programme dédié aux « grands émetteurs » une offre de rachat à hauteur de 100% de leur valeur.

Dans un courrier au Parlement, le ministre Adema précise la position néerlandaise sur les nouvelles techniques génomiques (NGT).

Le ministre indique être engagé dans les discussions européennes en vue de moderniser la réglementation sur les NGT utilisées dans la sélection végétale, et ce pour mettre en place une réglementation sûre, pérenne, proportionnée, solide et fondée sur les connaissances scientifiques. Il rappelle la volonté néerlandaise de saisir les opportunités de nouveaux développements par les NGT tant que la sécurité reste garantie pour l'homme et l'environnement.

Le ministre de l'agriculture annonce un renforcement des contrôles par la

NVWA sur les abattoirs et conditions de transport

Après le relais dans les médias de plusieurs actes de maltraitance animale au cours du transport d'animaux, dans des abattoirs ou des centres de rassemblement, le ministre Adema annonce un renforcement de l'organisation de la NVWA (agence chargée des contrôles sanitaires). Le ministre souhaite également introduire la vidéosurveillance obligatoire dans les centres de rassemblement et les abattoirs.

Le ministre Adema répond aux organisations de pêcheurs suite à leur envoi en mars d'une lettre au Roi alertant sur la situation du secteur.

Dans son courrier, le ministre indique notamment « croire en une flotte de pêche pérenne pour les Pays-Bas » mais que cette dernière sera « différente de ce que nous connaissons ». Il dit vouloir travailler à une transition vers une flotte « plus petite et plus durable, en équilibre avec la nature et le climat ».

L'OCDE appelle à résoudre la crise de l'azote et à élaborer une politique agricole durable et prévisible

Quelques jours après l'achoppement des négociations sur l'accord agricole, l'OCDE a publié son [rapport](#) « *Policies for the Future of Farming and Food in the Netherlands* ». Ce rapport incite le gouvernement néerlandais à mieux prendre en compte l'environnement dans ses politiques (par des incitations judicieuses) et, pour offrir de la visibilité au secteur, à anticiper ce faisant les incidences environnementales à

long terme de l'activité agricole. Parmi ses quatre principales recommandations (pages 22 et suivantes), il estime qu'une baisse immédiate des émissions d'azote (en se concentrant sur les « grands émetteurs) est indispensable.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international